Magazine d'information municipale de Pont Saint Martin

Vue du Pont

Octobre 2011

Retour sur les activités d'été à la Maison de l'Enfance

Entrer à la maison de retraite, quelles démarches ?

Mot du maire

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : les situations existantes sont entérinées

L'année 2011 a été consacrée au renouvellement des commissions départementales et à l'élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale. Le préfet de Loire-Atlantique a établi un projet de schéma départemental répondant aux objectifs de la loi prévoyant :

- une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre,
- la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales,
- la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes.

Le schéma départemental souhaite en outre :

- simplifier la carte intercommunale des structures intervenant dans des domaines relevant notamment de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement.
- encourager et accompagner les rapprochements d'EPCI à fiscalité propre.
- accompagner l'émergence d'une métropole et d'un pôle métropolitain,
- créer un syndicat mixte pour assurer le portage financier du nouvel aéroport,
- développer les mutualisations entre EPCI à fiscalité propre, entre communes membres et EPCI à fiscalité propre,
- développer par convention de nouveaux services pour les populations,
- clarifier et renforcer l'exercice des compétences des EPCI à fiscalité propre,
- mettre à profit de nouveaux outils financiers pour développer la péréquation et renforcer la solidarité.

S'il pose un certain nombre de questions ou apparaît parfois peu précis, le schéma départemental respecte les limites des intercommunalités existantes, comme celles de la Communauté de communes de Grand Lieu (35 000 habitants), dont Pont Saint Martin fait partie. La CCGL est ainsi reconnue territoire pertinent de projets entre agglomération nantaise et le sud du département. Il nous faut poursuivre activement notre implication et notre action dans les années futures au sein de la Communauté de Communes de Grand Lieu, en lien avec les huit autres communes. Les élus des 9 communes sont d'ailleurs très mobilisés depuis près de deux années pour écrire le Projet de Territoire de nos communes. Fin juin, dix grands axes ont été retenus par eux comme prioritaires.

Il nous faut parallèlement participer tout aussi activement aux réflexions plus larges (inter-SCOT, par exemple) permettant de trouver ensemble les solutions cohérentes et complémentaires répondant aux enjeux, sans créer nécessairement de nouvelles structures, sans modifier systématiquement une carte intercommunale qui doit respecter les grands équilibres actuels (département, Métropole, communautés de communes…).

Yves François, Maire
Vice-président de la CCGL

SOMMAIRE

» Mot du maire p 2
» Actualité municipale p 3
» Divers p 3
» Seniors p 4
» Santé publique p 5
» Vie économique p 6
» Social-Emploi p 6
» Enfance et jeunesse p 7
» Culture et animation p 11
» Sports et loisirs p 13
» Info mairie p 15
» Agenda octobre p 16

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent.**

Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

IMPRIM'VERT®

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE en bref...

(Le compte rendu complet est consultable en mairie)

• Schéma de coopération intercommunale de Loire Atlantique

Les élus majoritaires ont émis un avis favorable à ce schéma (voir mot du maire p. 2), demandant un encadrement plus précis des nouveaux outils de coopération ainsi qu'une grande vigilance quant aux modifications des ressources fiscales, des modes de collaboration financière et des garanties mutuelles. Les élus majoritaires de Pont Saint Martin, satisfaits de voir respectées les limites de l'intercommunalité, ont également confirmé leur volonté de poursuivre leur implication et leur action dans les années futures au sein de la Communauté de Communes de Grand Lieu.

• Modification des statuts de la CCGL

Le conseil a adopté la mise en œuvre de nouvelles compétences de la CCGL : mise en place et gestion des Systèmes d'Informations Géographiques, soutien aux actions de coordination pour les personnes âgées, établissement du Programme Local de l'Habitat, exercice du droit de préemption urbain pour certaines actions relevant du développement économique.

• Jeunesse

Le camp d'été prévu à Iffendic du 11 au 16 juillet 2011 a dû être modifié suite à des incidents survenus sur le lieu de séjour (mise en danger des jeunes Martipontains par d'autres adolescents du camping) : le coût total sera diminué de 30 % pour les familles.

• Assainissement

La construction de la nouvelle station d'épuration nécessitant la réalisation d'un bassin de stockage des eaux traitées en période d'étiage (3 mois), la commune a décidé d'acquérir deux parcelles situées au Fréty en zone NAa de 5 023 m² et 7 387 m² pour des coûts respectifs de 20 092 € et 29 548 €. À noter : le rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement collectif des eaux usées 2010 fait apparaître une diminution de 11 000 m³ d'eaux traitées, ce qui traduit un effort de l'ensemble des abonnés en terme de consommation d'eau potable. Ce rapport montre aussi une nouvelle fois que la station du Beau Prêtre reste saturée avec toutefois une bonne qualité de rejets. La station de lagunage de Viais est quant à elle utilisée à 1/3 de sa capacité.

Divers

MADELEINE DELANOË reçoit la Médaille de la Famille

À la demande de leurs 5 enfants, le maire Yves François a remis, dimanche 17 juillet, la médaille de la famille, et le diplôme signé du Préfet, à Madeleine et à Yves Delanoë, lors d'un repas de famille, à Riaillé. Onze petits-enfants les entouraient ainsi qu'une première arrière petite-fille.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles rappelle que *"La médaille de bronze de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement 4 ou 5 enfants, dans les meilleures conditions matérielles et morales, afin de rendre hommage à leurs mérites, et leur témoigner la reconnaissance de la Nation".* La médaille a été créée par le décret du 26 mai 1920 dans le contexte d'une France affaiblie par les énormes pertes humaines de la guerre 14/18.

Yves François a félicité Madeleine et Yves par ces mots : *"La famille, lieu privilégié pour la transmission de la vie, constitue la communauté d'accueil des enfants par naissance ou par adoption. La famille, cellule de base de la société, est le lieu où se forme le futur citoyen, où il apprend le sens des responsabilités, le respect des personnes quelles qu'elles soient, personnes âgées ou handicapées, l'attention aux autres, la notion de service, le respect du bien commun. Autant de valeurs fortes, autant de clés proposées à chacun pour le "bien vivre ensemble", que vous avez su, Madeleine, avec Yves, transmettre à vos cinq enfants".*

Rentrer à la maison de retraite, UNE DÉCISION À ANTICIPER

En 22 ans, la maison de retraite La Roselière a accueilli près de 300 personnes. Aujourd'hui, comme toutes les maisons de retraite, elle est sollicitée pour bien davantage de demandes qu'elle ne peut offrir de places. En effet, quitter son domicile est souvent douloureux et une place en maison de retraite étant relativement chère (51,16 €/jour*), les personnes âgées et leurs familles attendent souvent le plus longtemps possible avant de franchir le pas. Et lorsqu'elles le décident, c'est souvent au dernier moment, quand les aidants sont épuisés et que le degré de dépendance de la personne âgée est élevé. Mais intégrer une maison de retraite se fait rarement dans l'urgence. C'est une décision à anticiper. Quelques explications sur la démarche avec Anne Madinier, directrice de la maison de retraite La Roselière.

>> Quelle est la capacité d'accueil de la maison de retraite La Roselière ?

Anne Madinier : Actuellement, nous pouvons accueillir 72 personnes. Nous avons 64 chambres seules dont 12 places dans un secteur pour personnes désorientées et 4 chambres pour des couples. Nous bénéficions également d'une place d'accueil temporaire. Celle-ci est réservée pour des courts séjours (de 8 jours à 3 mois maximum), prévus à l'avance. Ce peut être une personne qui ne souhaite pas rester chez elle pendant l'hiver ou lorsque l'aidant le plus proche est en vacances, ou encore après un souci de santé, quand du repos est nécessaire.

>> Pour un accueil définitif, quelles sont les démarches à faire ?

Anne Madinier : Il est préférable que les personnes âgées et leur famille préparent l'entrée en maison de retraite en amont, avant que la situation ne devienne trop difficile. La première démarche consiste à remplir un dossier administratif et médical. Il convient d'indiquer dans le dossier s'il s'agit d'une inscription de précaution ou si la personne est vraiment prête à rentrer. Une fois les personnes inscrites sur la liste d'attente, nous demandons aux familles de renouveler l'inscription tous les 6 mois en envoyant une grille « AGGIR » (document établi par un médecin, déterminant le degré de dépendance de la personne).

>> Et ensuite, que se passe-t-il lorsqu'une place se libère ?

Anne Madinier : Lorsqu'une place se libère, la direction et l'équipe médicale reprennent la liste d'attente et contactent les personnes âgées, au regard de plusieurs critères. Tout d'abord, elles prennent en compte les dossiers, cochés « prêt à rentrer ». Ensuite, nous regardons le lieu d'habitation actuel de la personne et de sa famille. En effet, nous privilégions les personnes qui habitent (ou dont la famille habite) sur la commune ou à Saint Aignan de Grand Lieu. Enfin, le degré de dépendance est étudié. Il faut savoir que lorsque la dépendance est trop élevée, nous ne pouvons pas accueillir les personnes. Une maison de retraite doit rester un lieu de vie, elle n'est pas dotée des mêmes moyens qu'un hôpital ou un long séjour. C'est pourquoi il est important que les personnes âgées et leur famille se rendent compte qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour envisager une entrée en maison de retraite.

La présidente de l'association gestionnaire Madeleine Bournigal et moi-même rappelons que seule la concertation « directeur-équipe médicale » est décisionnaire d'une entrée selon les critères décrits précédemment et que nous nous devons de respecter. Ce n'est ni l'association de gestion, ni la mairie (comme nous l'entendons parfois) qui peuvent décider de faire entrer telle ou telle personne plutôt qu'une autre. Il n'y a pas de favoritisme.

>> Comment cela se passe pour la famille contactée ? Peut-elle avoir du temps pour se décider ?

Anne Madinier : Oui, même si ce temps est limité. Lorsque l'on contacte une personne âgée et sa famille, nous lui proposons d'abord un rendez-vous avec la direction et l'équipe médicale. Ce rendez-vous permet de comprendre quelle est la situation de la personne âgée et d'expliquer à celle-ci ce que nous pouvons lui proposer en l'accueillant à la Roselière. Quelques jours sont proposés à la réflexion et une réponse définitive est demandée (maximum 5 jours) pour une entrée qui interviendra au plus tard 15 jours après. Nous sommes bien conscients que ce que nous demandons est un peu difficile car il y a des personnes qui attendent une place longtemps et nous leurs demandons une décision rapide. Mais cette contrainte nous est imposée par nos financeurs, qui nous demande de ne pas laisser une chambre inoccupée plus de quelques jours.

>> Combien accueillez-vous de personnes en une année ?

Anne Madinier : En moyenne, 15 places se libèrent sur une année. Mais notez qu'il y a près de 120 personnes sur liste d'attente dont 40 personnes de Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grand Lieu !

** Tarif 2011.*

Seniors

Du 17 au 23 octobre, une semaine tournée vers les retraités et les personnes âgées : LA « SEMAINE BLEUE »

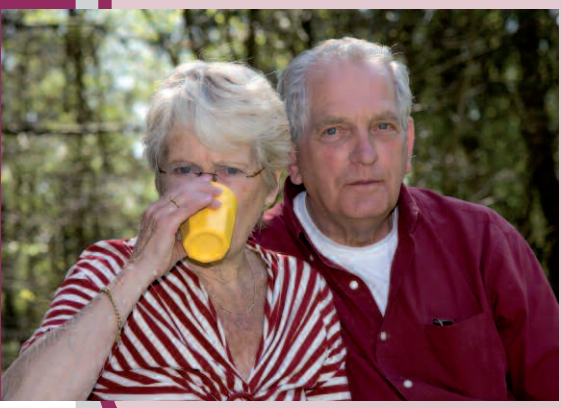

Sur cette période de nombreuses manifestations sont organisées sur le territoire des communautés de communes de Grand Lieu et Loire-Atlantique Méridionale sous l'impulsion du CLIC « Vivre son Âge ».

Cette semaine permet de faire se rencontrer des personnes des communes alentours à l'occasion d'activités ou spectacles organisés par de nombreux acteurs impliqués dans ce temps fort comme les associations, les maisons de retraite ou les municipalités.
Les communes de la Chevrolière et Pont Saint Martin renouvèlent l'expérience d'organiser ensemble une manifestation qui se déroulera **le 19 octobre après-midi à la Chevrolière.**

Marie-France Gouraud et Huguette Rayneau, Adjointes aux affaires sociales, vous invitent à réserver cette journée en attendant d'en savoir plus sur le programme.

Santé PUBLIQUE

Vaccination ANTI-GRIPPALE

Pour votre vaccin contre la grippe, permanences spéciales sans rendez-vous au Centre de Soins Infirmiers centre médico-social, 35 rue de Nantes, Pont Saint Martin (Tel 02 40 26 83 88).

- **Jeudi 20 octobre de 13 h 15 à 15 h 15**
- **Jeudi 27 octobre de 13 h 15 à 15 h 15**

Il est possible de venir aussi aux permanences habituelles du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45. N'oubliez pas votre carte vitale.

Contact :
Association Centre de soins infirmiers de Bouaye – Les Sorinières
Maison de la Santé
Rue Madeleine Joret
44830 Bouaye
Tél./Fax : **02 40 32 61 62**
Mail : csi.bouaye.lessorinieres@orange.fr

Formation aux PREMIERS SECOURS

Les 2 et 3 avril, 10 stagiaires ont participé à la Formation aux Premiers Secours animée par Hervé Salmon, moniteur à la Protection Civile à Saint Aignan de Grand Lieu, dans leurs locaux.

Le Centre de Soins Bouaye/Les Sorinières vous propose une formation aux Premiers Secours animée par un moniteur à la Protection Civile à Saint Aignan de Grand Lieu, le 8 octobre de 8h30 à 17h30 et le 9 octobre de 8h30 à 12h dans leurs locaux.
La Mutualité Sociale Agricole et le Centre de Soins de Bouaye/Les Sorinières se sont associés pour organiser cette formation dans le cadre de la « Prévention » et en abaisser le coût à 30 € (au lieu de 65 €).

Pour info, contactez le Centre de Soins Infirmiers au :
02 40 32 61 62 ou csi.bouaye.lessorinieres@orange.fr.

Vie ECONOMIQUE

Véronique Pleuchot, créatrice de bijoux, organise une porte ouverte le 7 octobre de 15h à 20h pour présenter sa nouvelle collection de bijoux d'automne.

Contact : Véronique Pleuchot
25 rue de la Basse Forêt – Pont Saint Martin

Votre boutique LOLLY & VANILLE a déménagé !

Lolly & Vanille, boutique déco-cadeaux vous accueille désormais au 47 Rue de Nantes, pour mieux vous servir, avec une possibilité de parking sur place et à proximité immédiate.

Le numéro de téléphone a également changé :
02 40 38 36 09

Venez visiter la boutique aux horaires suivants :
- du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
- le samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h
- le dimanche de 10h à 12h30

CANIDOCIL éduque votre chien !

Apprendre à éduquer son chien en quelques leçons !
Après plus de 10 ans d'expérience et diplômée en éducation et en agility, Annette vous aidera à comprendre, puis à être compris de votre chien !
On ne parle pas « dressage » mais « éducation » : travailler le potentiel naturel du chien, savoir utiliser ses facultés, agir au quotidien pour vivre en harmonie avec lui, apprendre à ne pas être "débordé", lui donner une obéissance adaptée à votre mode de vie.
« *Tous les chiens peuvent être éduqués, quelque soit leur race ou leur âge, l'éducation diffère en fonction du tempérament de l'animal et de son passé. Le plus tôt possible (dès 3 mois) reste l'idéal pour débuter les apprentissages* » indique Annette.
Canidocil c'est aussi la garde de votre chien et la vente de croquettes. Elle n'est pas belle la vie de chien ?

Contact : 06 13 35 17 65
En savoir plus sur www.canidocil.com.

Social EMPLOI

Nouveau :
UN ABONNEMENT MENSUEL LILA pour les -26 ans

Grâce à l'abonnement mensuel LILA -26 ans, bénéficiez d'un tarif avantageux : 42 €/mois (au lieu de 54,90 € pour l'abonnement mensuel tout public). Un abonnement 100 % économique pour être 100 % mobile sur tout le réseau départemental de transports Lila, Tan (réseau de transport de l'agglomération nantaise) et Stran (réseau de transport de l'agglomération nazairienne)…

Pour qui ?
Vous êtes étudiant-e, stagiaire, apprenti-e, jeune actif-ve ?
Vous prenez un car Lila plusieurs fois par semaine ?

Carte d'abonnement + coupon mensuel = voyagez en règle !
Carte d'abonnement :
- Téléchargez le formulaire sur loire-atlantique.fr
- Munissez-vous d'une photo et d'une pièce d'identité
- Prenez contact avec votre transporteur ou le service des transports du conseil général

La carte, gratuite et renouvelable tous les 3 ans, est délivrée dans un délai maximum de 15 jours.
Coupon mensuel : en vente dans les points de vente habituels des réseaux Lila, Tan et Stran.

BON À SAVOIR
Jeune actif-ve ou apprenti-e, votre employeur vous rembourse 50 % de la carte Lila -26 ans au titre de la prime transport.

Contact :
Service des transports du conseil général de Loire Atlantique
02 40 99 15 59 / 02 40 99 15 71
lila@loire-atlantique.fr

679 ENFANTS SCOLARISÉS sur la commune

École maternelle LES HALBRANS

De gauche à droite :
Assises au 1er rang : Christine Maurat (MS complément de service mardi)/Frédérique Lallouette (GS)/Isabelle Pleiber (GS)
Debouts au 2nd rang : Carole Amiot (PS)/Thierry Bénéteau (MS/Direction)/Maryline Modena (PS/MS qui a depuis réintégré son ancien poste réouvert, remplacée par Florian Rivière)

L'école maternelle Les Halbrans accueille 142 élèves : 38 élèves en Petite Section, 49 élèves en Moyenne Section et 55 en Grande Section. Il y a donc deux grandes sections et une classe à double cours : PS/MS. L'équipe pédagogique s'inscrit toujours dans le projet 2010/2013 qui donne la priorité au langage. Après l'Afrique, ce sera l'Asie qui sera mise à l'honneur lors des activités musicales ou artistiques.

École élémentaire LES HALBRANS

De gauche à droite :
Au 1er rang : Victor Courard (CM2), Laëtitia Moiteaux (EVS), Séverine Revault (décharge direction CE2), Jean-Michel Pouivet (CM1/CM2)
Au 2nd rang : Isabelle Hélias (CE1), Delphine Morice (CM2), Valérie Hillion (CE2), Lydie Guitteny (CE2/Direction), Isabelle Bonnet (CP), Florence Robinet (CE1), Marie-Paule Cassard (CM1), Bernadette Salaün (CP)

241 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire Les Halbrans. Ceux-ci sont répartis dans 10 classes dont 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2 et 2 CM2. Cette année encore, le principal projet sera la mise en place d'un spectacle complet de musique et de danse en fin d'année, préparée avec Sandrine Mary, intervenante de Musique et Danse en Loire Atlantique. Le cycle 2 travaillera autour d'un conte et le cycle 3 autour du voyage.

École SAINT JOSEPH

De gauche à droite :
Au 1er rang : Myriam Perrocheau (MS/GS), Angélique Foirier (GS/CP), Caroline Lochin (CE1/CE2), Isabelle Phelippon (CP), Marie-Josèphe Thoméré – Le Merlus (CE2)
Au 2nd rang : Cathy Mansire (PS/Direction), Cécilia Buguet (Suppléante CE1), Corinne Guerry (MS/GS), Nathalie Doreau (CM2), Brigitte Chavihot-Forêt (CM1), Pascaline Jugieau (CM1/CM2), Patricia Capitaine (ASEM), Valérie Quélard (PS/MS), Isabelle Cormier (PS), Yveline Launay (ASEM), Véronique Guillemot (ASEM).
Absentes de la photo : Rosemarie Derien (EVS), Manuella Moinard (ASEM).

Pour cette année, 296 élèves sont inscrits à l'école privée Saint Joseph : 95 élèves en maternelle répartis en 3 classes et 201 élèves en élémentaire répartis en 8 classes. Suite au départ de M. Pajot et Mme Marsollier, l'équipe accueille Myriam Perrocheau (MS/GS, mi-temps avec Mme Guerry), Angélique Foirier (GS/CP) et Nathalie Doreau (CM2). Manuella Moinard a également été recrutée en tant qu'ASEM et Rosemarie Derrien en EVS.
Le projet d'année s'articulera autour des jeux : jeux d'extérieur, jeux de mathématiques et de français.
Suite à la venue des anglais en juin, les CM2 iront peut-être passer quelques jours à Brockenhurst (commune jumelée avec Pont Saint Martin) fin juin.

MAISON DE L'ENFANCE :

Balade à Guérande pour le club préados

Camp équitation à Campbon

Initiation art floral au club préados

Initiation kinball pour les enfants du centre de loisirs et le club préados

Jeux d'extérieur

Activité scrapbooking pour le club préados

Journée au centre de loisirs

Soirée familiale - fin août

Malgré une météo capricieuse, les jeunes Martipontains se sont retrouvés autour de nombreuses activités proposées par le Service Enfance Jeunesse Education.
Les séjours ont permis aux enfants de voyager entre les arts du cirque avec la compagnie Silembloc, de vivre au rythme des chevaux, de découvrir de nouveaux sports, d'être au cœur de la vie nantaise.

Les journées au centre comme lors des séjours favorisaient l'apprentissage de la vie en collectivité avec le souhait, au quotidien, de s'amuser avant tout.

Chez les petits comme chez les grands, les temps forts sont venus ponctuer les semaines riches en animation :

- Entre motocross, flyfish (bouée tractée par un zodiac) et karting, les adolescents ont goûté aux joies des sports intenses.

- Du musée de la chanson française, en passant par le château de Tiffauges, sans oublier les incontournables sorties à la piscine du Grand 9, les enfants ont également participé à de multiples jeux de pistes et autres chasses aux trésors… Bricolages et mains tachées faisaient aussi partis de l'été !

- Co-organisé par Le CPIE de Corcoué sur Logne, le Collectif Spectacle en Retz et des accueils de loisirs du territoire, le festival Croq'La Scène au Soleil a permis aux enfants de découvrir des ateliers sonores et musicaux. Ce festival s'est terminé par un temps fort le vendredi 29 juillet.

- Le NAKC (Nantes Atlantique Kinball Club) est venu pour les enfants et les

des activités pour S'AMUSER avant tout !

préados nous faire partager les joies de ce sport québécois encore peu connu mais qui a été fortement apprécié par les jeunes Martipontains. Le kinball se joue avec un ballon de 1,22 m de diamètre, pieds et mains sont autorisés et le grand intérêt de ce sport fédérateur c'est que tout le monde joue !

- Le tissu associatif local était au rendez-vous au club préados avec l'initiation à la danse country et à l'art floral. Les nouveaux ateliers de cuisine intergénérationnels, proposés par le service jeunesse en collaboration avec l'association Pause Café permettent aux novices et aux plus expérimentés de partager un repas choisi et élaboré collectivement car… il n'y a pas d'âge pour être gourmand !

- Enfin, entre jeux de société, jeux de cartes, sortie cinéma, sortie plage, moments ludiques et de détente, tout cela dans la bonne humeur, les journées d'été ont permis aux enfants, aux jeunes et à l'équipe d'animation de garder de bons souvenirs.

Merci à la trentaine d'animateurs et d'animatrices qui ont accueilli entre 50 et 200 enfants (de 3 à 17 ans) par jour ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire !

Un grand jeu en extérieur

Les petits jouent a la dînette

Vacances spectaculaires !

Sortie au musée de la Chanson Française

Sortie plage pour la maison des jeunes

Tir à l'arc à Pont Caffino pour le club préados

Camp équitation à Campbon

Soirée familiale - fin août

Enfance JEUNESSE

ÉCOLE LES HALBRANS

L'association de parents d'élèves de l'école des Halbrans (FCPE) VOUS CONVIE !

Fêtons la rentrée autour d'un apéritif dinatoire : **le vendredi 7 octobre** à partir de 18h30 au restaurant scolaire.

Agissez pour l'école de votre enfant en participant aux élections des représentants des parents d'élèves qui interviendront sur tout ce qui concerne le fonctionnement et les conditions de la scolarité lors des conseils d'école. Vote par correspondance ou sur place : vendredi 14 octobre de 13h à 17h.

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque Martipontaine organise son assemblée générale **le mercredi 12 octobre** à partir 20h salle St Martin.
Cette rencontre entre l'équipe actuelle, les adhérents et les sympathisants nous permet de batir tous ensemble les projets à venir de l'Amicale…
Venez nombreux à ce rendez-vous et restez au pot offert pour échanger avec nous !
Renseignements : alpsm@orange.fr

ÉCOLE SAINT JOSEPH

MATINÉE TRAVAUX avant la rentrée

Beaucoup de monde pour cette première matinée travaux de l'année, samedi 3 septembre ! Une bonne vingtaine de bénévoles est venue prêter main forte au président, Charles Crétal, pour la remise en beauté de l'école avant la rentrée des classes. Installation de nouveaux tableaux, déménagements en tous genres, nettoyage des cours, taille des haies… Tout le monde y est allé de son savoir faire, dans une ambiance très conviviale.
Merci à tous !

NOUVEAU : des ateliers de création de bijoux en pâte polymère pour les enfants

Les ateliers se déroulent au domicile de Mme Pleuchot, créatrice, tous les mercredis. Les horaires varient en fonction des demandes et des âges (de 10h à 12h ou de 14h à 16h).
Tarif : 12 €/enfant, matériel compris.
Renseignements :
Véronique Pleuchot
06 18 06 32 03/09 60 09 62 86

Bibliothèque EN FÊTE !

Spectacle

« Chaperons Rouges » d'après les frères Grimm
Théâtre d'objet – Compagnie Art Zygote

Vendredi 14 octobre 20h à la salle des fêtes
Gratuit- à partir de 5 ans
Limité à 100 personnes
Durée : 40 mn
Ce spectacle joue avec des diapositives projetées sur des écrans-objets et l'action de deux comédiennes manipulatrices. Dans l'obscurité de la salle, vous retrouverez des paysages, le loup et de multiples incarnations du petit chaperon rouge. C'est un moment magique, inventif et original que nous vous proposons ! Alors, n'hésitez pas à venir en famille !

Heure du conte

Spécial Petit Chaperon Rouge : le mercredi 19 octobre de 16h15 à 16h45.
À partir de 3 ans, inscription gratuite à la bibliothèque

Nouveautés

Une centaine de livres de la rentrée littéraire de septembre sont à votre disposition. Retrouvez la liste à la bibliothèque ou sur le site de la commune : www.mairie-pontsaintmartin.fr

Renseignements : 02 40 32 79 27

Retour en images sur la FÊTE DES TROIS PORTS

La fête des trois Ports a eu lieu le week-end du 10 et 11 septembre, sous une météo maussade. Les visiteurs, moins nombreux que l'année dernière, à cause de la pluie, étaient cependant très contents des balades et des animations proposées au Quai des Romains (construction de nichoirs, expositions…).

De Fil en aiguille

Vous aimez la broderie, le patchwork, le tricot… le travail avec des aiguilles ?
Débutantes ou confirmées, venez vous joindre à nous le mardi après-midi, salle Saint Martin, à partir de 14h.
À bientôt !… Nous recommençons le 27 septembre !

Pour tous renseignements :
Dominique Pêche
02 40 32 79 07

Concours de belote

L'Union Nationale des Combattants vous invite à venir nombreux **le vendredi 21 octobre** participer au concours de belote organisé par l'association.
Celui-ci se déroulera comme à l'accoutumée à la salle des fêtes, sans annonce et un lot sera remis à chaque participant.
Une bourriche et quelques lots supplémentaires seront tirés à la fin de cette rencontre amicale.
Les inscriptions auront lieu de 14h à 14h30.
Venez nombreux avec vos amis ou partenaires de jeu passer un agréable après-midi en notre compagnie.
Merci d'avance à tous pour votre présence.

Rentrée au PHOTO CLUB

Après un été photogénique, la rentrée du photo-club s'est déroulée le **mardi 13 septembre** ; chacun a actuellement à cœur de préparer la prochaine exposition de l'association sur le thème **« contre jour » et « thème libre »** qui se tiendra les **10, 11, 12, et 13 novembre 2011** comme tous les ans lors du festival photo et de la foire photo au complexe sportif.
Réservez déjà dans vos agendas ces dates pour cette cinquième manifestation. Le festival ouvrira ses portes dès le jeudi 10 de manière à en faire profiter les écoles primaires de la commune, notamment.

Beaucoup de projets sont déjà en cours pour cette nouvelle saison avec en point de mire, donc, notre 5e foire photo et expositions associées. L'année sera encore placée sur l'axe habituel de formation et d'échanges sur la photo entre membres et photographes extérieurs parfois invités. Le numérique est maintenant devenu l'outil principal de beaucoup de photographes, tout en maintenant la photo argentique noir et blanc au sein du club.
Ateliers hebdomadaires de formation, sorties et week-end photos, prises de vue, stage technique, expositions, etc., le programme est vaste pour cette rentrée.

- Réunion générale du club le deuxième mardi de chaque mois à 20h.
- Activités liées à la photo les vendredi soir en fonction des événements.
- Ateliers hebdomadaires les lundi, mardi, mercredi, jeudi soir de 18h30 à 20h30.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe si vous êtes intéressés

Pour toute nouvelle inscription et tout contact :
Patrick Bouré,
président du Photo Club
patboure@wanadoo.fr
Téléphone :
06 81 88 22 79 ou 02 40 32 79 38

La commune a accueilli une DÉLÉGATION RÉUNIONNAISE

Le 11 juillet dernier, la commune a accueilli une délégation de 35 personnes venues de l'Ile de la Réunion.
Cette délégation était constituée d'une équipe de basket masculine et d'une équipe de basket féminine venues se préparer à Pont Saint Martin avant les 8e Jeux des Iles de l'Océan Indien.
À noter : la présence d'un joueur professionnel de Pau dans l'équipe masculine. Il y a 4 ans, lors des 7e Jeux, l'équipe masculine avait remporté la 1re place, et l'équipe féminine la seconde.

Un Martipontain en équipe de FRANCE-ENTREPRISE DE RUGBY !

C'est lors d'un tournoi national inter-entreprises de rugby, au printemps, à Rezé, que le sélectionneur de l'équipe de France-Entreprises de rugby a remarqué Fabien Leboeuf. Ce Martipontain de 32 ans est joueur dans l' équipe senior de l'ASB Rezé Rugby où il présente d'indéniables qualités « d'avant ». Le 18 juin dernier, il s'est donc rendu en Espagne, à Hernani, afin de défendre les couleurs nationales contre la sélection « Eskadie » des Basques Espagnols. **« J'ai joué 25 minutes »**, explique Fabien qui a regagné le banc de touche après une **« légère »** blessure. **« Nous avons perdu 21 à 15, mais la rencontre fut d'un bon niveau. Et puis ce fut un voyage très agréable. »** Félicitations à Fabien pour cette belle performance !

USP BASKET

Cette année, les seniors féminines 1 évolueront en Nationale 3 : de beaux matchs en perspective !

Matches Seniors à domicile :

■ Dimanche 2 octobre
Seniors 1 Filles – Rennes PA (35) à 15h30
Seniors 2 Filles – Boussay (44) à 17h30
■ Dimanche 9 octobre
Seniors 1 Masculins – La Roche VB (85) à 15h30
Seniors 2 Masculins – Pornichet (44) à 17h30
■ Dimanche 16 octobre
Seniors 1 Filles – La Hague (50) à 15h30
Seniors 2 Filles – Sèvre et Maine (44) à 17h30
■ Dimanche 23 octobre
Seniors 1 Masculins – Saumur (49) à 15h30
Seniors 2 Masculins – St Julien Concelles (44) à 17h30

Ecole d'Arbitrage
Pour tous les joueurs à partir de benjamins. 10 séances d'octobre à février. Le lundi de 19h à 20h30 ou pendant les vacances scolaires. Inscriptions auprès de Dominique Godard.

Réinscriptions/Inscriptions :
Dominique Godard - 44 rue du Pays de Retz
Tél. : 02 40 32 73 43 à partir de 19h
Mail : Godarddominique@wanadoo.fr

USP TENNIS DE TABLE

Les joueurs sont prêts à reprendre la compétition

Calendrier

Le dimanche 9 octobre :
- PNA : Nantes St Médar 3
- R3E : Château / Avrillé 1
- PRB : Treillières 1
- D1G : Nort sur Erdre 2
- D3L : Nantes TTCNA 7

Le dimanche 23 octobre :
- PNA : Nantes Mellinet 1
- R3E : Chauché 3
- D1H : Vertou ASP 2
- D2E : Haie Fouassière 2
- D3J : Chevrolière LAC 3

Et n'oubliez pas nos jeunes qui joueront les samedis 15 et 22 octobre.

Infos entraînement : un groupe "Enfants de 4-7 ans" est en train de se créer le mercredi et nous espérons avoir 8 enfants minimum pour mettre en place une heure de cours.
Le club progresse d'année en année tant au niveau des effectifs qu'au niveau des résultats. Vincent Bigotte, entraîneur breveté d'état, se charge de la formation de nos jeunes joueurs.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre quelque soit votre âge ou votre niveau.
Merci à nos supporters de continuer à venir nombreux.
N'hésitez pas à visiter notre site internet : **http://usptt.free.fr**

DU CHANGEMENT… dans la continuité à l'USP Football

Durant la trêve estivale, l'US Pont Saint Martin football en a profité pour procéder à quelques changements.

Le groupe *seniors* a repris le chemin de l'entraînement sous la direction d'un nouveau responsable technique, Eric Le Dillaut, venant du FC Arche, et rompu aux joutes ligériennes, après de belles expériences à l'US Savenay, l'ES Vigneux ou à l'ES St André-des-Eaux.

Le groupe de PH est connu, vous trouverez le calendrier sur notre site : http://www.uspfoot.free.fr/Index.php

Après 5 années de présidence, Nathalie Thomas, tout en restant très active dans le club et le CA a passé la main à Dimitri Deneele qui s'attachera à poursuivre le travail d'équipe orchestré par Nathalie ces dernières années.

Le conseil d'administration se compose de :
Président : Dimitri Deneele
1er Vice président : Jean-Pierre Brisson
2e Vice président : Nathalie Thomas
Trésorier : David Montmaurs
Trésorier Adjoint : Gildas Jan
Correspondant : François Bernard
Secrétaire Jeune : Serge Riand

Secrétaire Licence : Benoît Halbert
Délégué USP : Nathalie Thomas
Membres du CA : Stéphane Cunea, Pascal Fisson, Bernard Guillet, Laurent Jean, Eric Le Dillaut, Christophe Kerviche, Mickaël Liaigre, Mickaël Lemasson, Stéphane Litou, Michel Martin, André Mekidech.

Pour cette saison 2011-2012, en partenariat avec Intersport Basse-Goulaine, nous vous proposons, des articles aux couleurs et à l'effigie du club : survêtement, maillot, polo, etc. Rendez-vous dans la rubrique boutique sur le site internet du club.

Retenez d'ores et déjà la date du 17 mai 2012. Le club organise un tournoi inter-quartiers/inter-villages. Vous trouverez tous les renseignements et les détails du règlement sur notre site internet.

Calendrier
- Senior A – Champ. PH
  23 octobre à 15h,
  PSM contre Angers Intrepide B
- Seniors B – Champ. 3e Div.
  09 octobre à 15h,
  PSM contre Haute-Goulaine B
- U17 – Champ. 1re Div.
  16 octobre à 10h30,
  PSM contre Gétigné A
- U15 – Champ. 2e Div.
  08 octobre à 14h15,
  PSM contre Nantes Mitrie Doulon A

Info MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi :
  de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
  (Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	toute la journée
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	toute la journée
Etat civil	02 40 26 87 32	toute la journée
Gestion des salles	02 40 26 89 43	toute la journée
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	toute la journée
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	matin uniquement

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

›› CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)
Mme FAVRY mercredi 19 octobre de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

›› P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 4 et 14 octobre le matin et les jeudis 13 et 27 octobre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

›› Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

›› Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 13 et 27 octobre, sur rendez-vous

›› Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

›› CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

›› Conciliateur de Justice
Les vendredis 7 et 21 octobre de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

ÉTAT CIVIL
JUIN-JUILLET

■ Naissances :
Elsa Burgeot, 14 rue de la Nivardière
Roméo Capitao, 35 Avenue de Grandlieu
Nina Saget, 24 rue d'Herbauges
Lou Robin, 3 Allée des Grèbes Huppés
Mériadec Bazin Jolier, 2 rue du Vivier

■ Mariages :
Benoit Sieler et Delphine Dréan, 10 rue du Petit Moulin
Aymeric Cassin et Caroline Lemoine, 6 Impasse Anselme
Vincent Biton et Mélanie Levoin, La Planche - Le Pas Garreau

AOÛT

■ Naissances :
Théo Jacob, 14 Bis rue de Lavau
Sloan Petit, 59 ter rue du Pays de Retz
Hugo Rondeau, 14 Avenue de Grandlieu
Gatien Ridel, 6 rue des Treilles
Sanaa Moeddeb, 33 Avenue de Grand Lieu

■ Décès :
Marcel Loret, 2 rue des Fauvettes
Jacqueline Castet Veuve Sciorato, 13 rue de la Mône
Suzanne Thiévin veuve Poupard, 71 rue de Pays de Retz

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.
NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda OCTOBRE

MESSE DES 3 PAROISSES AUX SORINIÈRES
Dimanche 16
10h

BLA BLA BAR, THÉÂTRE D'IMPROVISATION
proposé par la municipalité
Samedi 8
Salle des fêtes, 20h30
Entrée payante
Réservation conseillée auprès de l'accueil de la mairie
De 10 à 18 ans : gratuit
Adultes : 6 €
Réduits (chômeurs, étudiants) : 4 €

» **Mercredi 12**
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Joyeux Saint Martin
Salle des fêtes, à partir de 14h

» **Samedi 15**
TOURNOI DE FLÉCHETTES
Organisé par les Dart'Magnac
Salle des fêtes, à partir de 13h

» **Dimanche 16**
LOTO
Organisé par l'APEL
Salle des fêtes, à partir de 14h

» **Mercredi 19**
HEURE DU CONTE
SPÉCIALE « PETIT CHAPERON ROUGE »
À partir de 3 ans, sur inscription, gratuit
Bibliothèque, de 16h15 à 16h45

» **Vendredi 21**
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par l'UNC
Salle des fêtes, à partir de 14h

» **Samedi 29**
SOIRÉE FAMILIALE
Organisée par l'USP Basket
Salle des fêtes, à partir de 19h

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

OCTOBRE 2011 - Allo santé

- **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

- **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

- **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

- **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
02/10	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
09/10	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
16/10	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
23/10	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
30/10	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment